

Réunion du Conseil d'administration du 06 mars 2021*

Participants

- Bureau national : Claudine Lepage (Présidente), Gérard Martin (Secrétaire général), Charles Romero (Vice-Président), Philippe Moreau (Secrétaire général adjoint), Michèle Bloch (Trésorière), Gaëlle Barré, Chantal Picharles.
- Administrateurs : François Boucher (Mexique), Florian Bohême (Cambodge), Nathalie Bonneau (Canada), Vanessa Gondouin (Pays-Bas), Antoine Lissorgues (Équateur), Jean-Philippe Grange (Australie), Olivier Jouis (Qatar), Elisabeth Kanouté (Mali), Virgile Mangiavillano (Turquie), Bruno Paing (États-Unis), Laure Pallez (États-Unis), Martine Vautrin-Djedidi (Tunisie).
Excusée : Hélène Vincent (Cameroun).
- Invités : Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte.

*La réunion se tient sous forme dématérialisée sur Zoom.

Gérard Martin : ouvre la réunion, salue les participants et souhaite particulièrement la bienvenue à Antoine Lissorgues, remplaçant de Thomas Brossard, démissionnaire.

1. Comptes rendus

- a. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil d'administration du 19 septembre 2020

Le compte rendu est approuvé.

- b. Compte rendu d'activité à mi-parcours

Le compte rendu, diffusé à l'avance, n'a pas suscité de questions ni de remarques particulières. Plusieurs participants soulignent l'importance du travail accompli.

⇒ Le compte rendu est approuvé.

2. Point sur l'élection consulaire

Gérard Martin : à ce stade (6 mars), 57 demandes de soutien ont été reçues. Le soutien a été accordé à 51 listes. 4 demandes en instance parce que les listes ne sont pas complètes.

2 cas difficiles à résoudre :

- Vietnam : 2 listes concurrentes, ayant chacune à sa tête un membre de la section, et se différenciant par leur orientation politique. Il n'y a apparemment pas eu de concertation en vue de la constitution d'une liste unique. Le bureau a écrit aux deux têtes de liste



ainsi qu'au responsable de la section Français du monde-adfe Vietnam pour les inviter à organiser un vote interne afin de départager les deux listes pour déterminer celle qui aura le soutien de la section et susceptible, si elle le souhaite, d'obtenir le soutien de Français du monde-adfe.

- Cambodge : deux listes, l'une présentée par la section de Phnom Penh, l'autre par la section de Siem Reap. Il n'y a pas eu de concertation entre les deux sections afin de parvenir à une liste unique. En conséquence, le Bureau national a décidé de n'accorder son soutien à aucune des listes.

En attente : Côte d'Ivoire, RDC Kinshasa, Portugal.

Martine Vautrin-Djedidi : demande si les listes sont identiques à celles de l'an dernier.

Gérard Martin : oui, dans l'ensemble sauf pour le Vietnam. L'an dernier, Marc Villard (tête de l'une des deux listes en présence) n'avait pas demandé le soutien, en raison du passage de la charte relatif à l'élection sénatoriale. Ce passage ayant été supprimé, il a demandé le soutien cette année.

Florian Bohême : il y aurait apparemment un problème à Pondichéry. Le Bureau national aurait accordé la labellisation Français du monde-adfe à une liste qui n'aurait pas reçu l'assentiment au niveau local.

Gérard Martin : explique que le BN a été saisi d'une demande de soutien pour une liste menée par Chantal Samuel-David, membre de la section de Pondichéry, et comportant d'autres membres de la section. Très tardivement - le 4 mars - le responsable de la section, Adrien Mirande, a sollicité le soutien pour une autre liste. Cette demande a été rejetée parce qu'elle a été envoyée trop tardivement, alors que le soutien avait déjà été accordé à l'autre liste. Qui plus est, Adrien Mirande conteste qu'une liste puisse être menée par une femme, ce qui est totalement inacceptable.

Charles Romero : confirme que la demande d'Adrien Mirande est parvenue hors délai. Il savait pertinemment que Chantal Samuel-David avait demandé le soutien. Le Bureau national avait demandé aux deux de se concerter afin de se mettre d'accord. Cette concertation n'a pas eu lieu. Ce matin même (6 mars), Mirande a adressé un ultimatum au Bureau national : s'il ne retire pas son soutien à la liste de Chantal Samuel-David, il démissionne de Français du monde-adfe.

Gérard Martin : la section Suisse a été reconstituée par Guillaume Grosso, avec une trentaine d'adhérents. Il est parvenu à constituer une liste très "plurielle". Cette performance est à saluer.

François Boucher : précise qu'il a quitté le Mexique et s'est réinstallé en France. Il n'est donc pas candidat. L'an dernier, LFI avait mis main basse sur la liste. Cette année la situation est différente, puisqu'on a une liste d'union Français du monde-adfe/LFI/EELV, conduite par Maria Fernanda Ortega, avec, en face, une liste « Bansard » et une liste LREM. Maria Fernanda Ortega n'a pas beaucoup d'expérience en matière de campagnes électorales. Il va lui dire d'envoyer une demande de soutien.



Claudine Lepage : demande si les candidats sur la liste sont membres de Français du monde-adfe.

François Boucher : oui pour Maria Fernanda Ortega et plusieurs autres candidats.

Par ailleurs :

Florian Bohême signale que l'Indonésie est en train de constituer une liste, menée par la mère d'un jeune français longtemps incarcéré injustement dans le pays, très connue et appréciée dans la communauté française locale. Cette liste devrait demander le soutien.

Elisabeth Kanouté : au Mali, il y a deux listes, celle qu'elle mène, soutenue par Français du monde-adfe, et la liste de Guy Sukho, qui se prévaut du soutien de "Français du monde-adfe-Paris". Elle est obligée de faire du porte-à-porte pour faire valoir que sa liste est la seule soutenue par Français du monde-adfe.

Claudine Lepage : il faudrait que le BN rappelle à Guy Sukho que la liste d'Elisabeth Kanouté est la seule soutenue par Français du monde-adfe. Il peut dire qu'il est membre de Français du monde-adfe, mais pas qu'il est soutenu.

⇒ *Gérard Martin* va rédiger un courrier très formel à Guy Sukho lui enjoignant de cesser de se prévaloir du soutien de Français du monde-adfe, qu'il n'a pas, et le menaçant, s'il n'obtempère pas, de communiquer sur les réseaux sociaux pour rétablir la vérité.

Florian Bohême et Bruno Paing : demandent quel est le nombre de listes soutenues par rapport à 2014.

Gérard Martin : en 2014, Français du monde-adfe avait apporté son soutien à plus de cent listes. À la date du 6 mars 2021, 51 soutiens ont été accordés, 4 sont en instance.

3. Organisation de l'Assemblée générale 2021

Gérard Martin : vu le contexte sanitaire, il est fort peu probable que l'AG puisse se tenir en présentiel en août 2021.

Charles Romero : expose les modalités auxquelles il a été réfléchi pour l'AG, compte tenu du contexte sanitaire. L'an dernier, on avait opté pour l'annulation de l'AG et la prorogation d'un an des mandats venant à échéance en août 2020. Cette année, du fait de la maîtrise des outils informatiques qui a été acquise, on peut envisager les choses différemment, avec une réunion en distanciel, par Zoom. Le compte Zoom du siège permet de tenir des réunions avec jusqu'à 100 participants. Moyennant paiement d'environ 50 euros pour un mois, il est possible d'augmenter à 500 participants. Vote électronique : Charles a discuté avec Raphael Mazoyer (Tokyo), qui a utilisé un système électronique gratuit pour l'AG de sa section. Il renvoie à la note qu'il a envoyée juste avant le CA (cf. Annexe), dans laquelle il préconise d'utiliser Balotilo, système gratuit, en français, et simple d'utilisation. Il précise qu'on ne trouvera aucune solution sécuritaire à 100%. Il convient cependant de considérer que les élections tenues par notre association ne sont pas des élections politiques, et que les risques de piratage sont limités.

Concernant les impératifs RGPD: on demande à nos adhérents leur adresse courriel, et, en la donnant, ils consentent tacitement que Français du monde-adfe puisse utiliser cette adresse pour communiquer avec eux, y compris dans des circonstances telles que celles de la prochaine AG, en distanciel, avec vote électronique, ouvert seulement aux adhérents.

En réponse à une question posée par Nathalie Bonneux : de mémoire, il est rare qu'il y ait en AG des votes sur autre chose que le rapport d'activité, le rapport financier et le renouvellement du CA. Si cette année, un vote est demandé sur un autre sujet, il ne pourra pas être organisé. Le vote sera ouvert jusqu'à la fin de l'AG, pour permettre aux participants de poser leurs questions au sujet des rapports, et de voter en connaissance de cause.

François Boucher : demande à Charles s'il a étudié le système de vote mis en place pour la session de l'AFE d'octobre 2020, tenue en distanciel, et qui avait très bien fonctionné.

Charles Romero : oui, mais il s'agit d'un système de l'administration, hyper-sécurisé et payant. Il ajoute que les remontées d'adhésions devront avoir été effectuée pour le 30 juin au plus tard, afin de permettre de déterminer le nombre de mandats dont dispose chaque section, de communiquer mi-juillet à chaque section le nombre de mandats dont elle dispose. Pour renouvellement du CA, il sera demandé aux candidats de fournir une vidéo de présentation (2 min. maximum), qui sera mise sur la chaîne YouTube de l'association. Une commission électorale sera constituée, avec un commissaire chargé d'ouvrir et de clôturer le scrutin, et composée de personnes ayant les compétences informatiques requises pour aider, remédier aux problèmes, et répartis sur les différents fuseaux horaires.

Florian Bohême : rappelle qu'il y a un an, il avait demandé que le règlement intérieur soit changé afin de tenir compte des ajustements induits par la crise sanitaire. Cela n'a pas été fait. Ce serait nécessaire pour pouvoir se protéger.

François Boucher : dans ces votes, il faudrait peut-être innover. Il serait peut-être plus facile d'appliquer le principe : un participant, une voix.

Charles Romero : cela supposerait une révision des statuts, pas possible d'ici la prochaine AG.

Michèle Bloch : précise que dans les associations reconnues d'utilité publique, le règlement intérieur fait partie du statut. La procédure de révision est très lourde. Si on veut réviser statuts et règlement intérieur, une réflexion s'impose sur ce que l'on veut modifier. Cela ne devrait pas se limiter à l'introduction du vote électronique.

Hélène Conway-Mouret : comprend que l'on anticipe l'impossibilité de tenir l'AG en présentiel. Mais si la situation sanitaire s'améliore, on pourrait peut-être envisager une session hybride, avec partie en présentiel pour les adhérents présents à Paris au mois d'août, en distanciel pour les autres, à l'instar de ce qui se passe actuellement au Parlement.

Elisabeth Kanouté : partage l'optimisme d'Hélène Conway-Mouret. concernant l'évolution de la situation sanitaire. Les choses devraient s'améliorer avec le vaccin.

Philippe Moreau : fait valoir que Français du monde-adfe n'est pas le Sénat, il n'en n'a pas les moyens, une solution hybride comme le préconise Hélène serait absolument impossible à gérer.



Claudine Lepage : rebondit et souligne que les aménagements mis en œuvre au Parlement sont impossibles pour une petite association comme la nôtre.

Michèle Bloch : produit un document du ministère des finances et de la relance intitulé "tenir son AG en période de crise sanitaire". Dans ce document, il est stipulé qu'il est possible de tenir AG en distanciel. Cette disposition, applicable jusqu'au 31 juillet 2021, peut être prorogée en tant que de besoin. Hélène aurait déposé un amendement en ce sens.

Jean-Yves Leconte : pour l'instant, on ne sait pas si l'ordonnance prévoyant des adaptations sera prorogée et si on sera « dans les clous » en cas d'AG en distanciel. Il ajoute que ce serait quand même « sympathique » de prévoir quelque chose en présentiel.

Florian Bohême : explique qu'aucun pays d'Asie ne prévoit que ses résidents puissent retourner dans leur pays de résidence après être allé en France, que ce soit pour l'AG de Français du monde-adfe ou autre chose.

Hélène Conway-Mouret : c'est bien d'avoir un plan B. Mais il n'est pas certain qu'on sera encore en état d'urgence en août. Il ne faut pas partir du principe que l'AG ne pourra se faire qu'en distanciel, car si on est sorti de l'état d'urgence sanitaire en août, l'association risque d'avoir des problèmes juridiques. Elle préconise d'examiner toutes les possibilités.

Charles Romero : fait valoir qu'une organisation en hybride devrait être mise en place pendant l'été : qui le fera ? Actuellement, l'association fonctionne exclusivement avec une permanente à mi-temps, les 2 autres étant en arrêt de maladie) et 5 bénévoles : lui-même, Gérard, Michèle, Claudine, Philippe.

Claudine Lepage : comprend les considérations relatives à la fin éventuelle de l'état d'urgence. Mais compte-tenu des remarques de Florian, et des difficultés à voyager pour les Français de l'étranger, on pourrait demander une dérogation au ministère pour tenue AG en distanciel, compte tenu des spécificités de notre association, qui n'est pas une association de pêcheurs à la ligne en France.

Charles Romero : renchérit sur l'argumentation de Claudine.

Michèle Bloch : idem. Elle n'est pas très inquiète. La question qui se pose est de savoir si, pour se prémunir juridiquement, il vaut mieux demander la dérogation en amont ou en aval.

Claudine Lepage : plutôt en amont.

Chantal Picharles : même argumentation. D'autant plus que les gens qui viennent à l'AG prennent leurs billets d'avion à l'avance, pour bénéficier de tarifs intéressants, ce qu'ils ne peuvent pas faire actuellement.

Virgile Mangiavillano : allons dans cette direction- là.

⇒ Vote: les modalités proposées par Charles sont approuvées à l'unanimité.



Charles va poursuivre dans cette voie. Souhaiterait que la commission électorale soit composée de Raphaël Mazoyer (Tokyo), Virgile Mangiavillano (Turquie), Bruno Paing (Los Angeles), Laurence Deglane et Charles Romero (France).

Gérard Martin : pour l'Afrique ?

Charles Romero: on pourrait peut-être demander à une de nos représentantes au Maroc, où se trouve le plus gros bataillon d'adhérents pour le continent africain.

En réponse à la question de Florian Bohême : dans la commission électorale, il n'y aura aucun candidat au CA.

Vanessa Gondouin : pour le Maroc, comme elle est en contact régulier avec les sections de là-bas, elle veut bien leur donner un coup de main en appui.

4. Questions diverses

Claudine Lepage : signale que Français du monde-adfe a noué un partenariat avec l'association des Anciens des lycées français du monde (Union-ALFM). Un Forum numérique va avoir lieu les 12 et 13 mars au Sénat. Échange de visibilité, logos.

Michèle Bloch : fait un point sur la situation financière. L'exercice 2020 se termine par un résultat légèrement positif (+ 1 333 euros. Baisse de 10 000 euros des contributions des élus en 2020 par rapport à 2019. Beaucoup de mal à récupérer le deuxième semestre, mais cela est compensé par la baisse des dépenses. Sur les conseillers sortants, en moyenne, 70 paient leur contribution, ce qui représente aux alentours de 20 000 euros.

François Boucher : annonce qu'il est rentré en France. Il se propose pour participer à l'équipe d'appui aux campagnes. Également à des actions qui ont trait à la coopération (avec Jean-Louis Sabatié (Solidarité laïque)).

Elisabeth Kanouté : rend compte de la commission permanente pour l'aide sociale, tenue la veille (5 mars). Augmentation de 20% du budget de l'aide sociale classique hors budget des secours occasionnels de solidarité (SOS). Une centaine d'allocataires dans le monde en plus. Tous les taux de base demandés par les postes ont été validés, sauf pour le Brésil, le Maroc et l'Espagne.

Martine Vautrin-Djedidi : se déclare moins optimiste qu'Elisabeth concernant la commission CCPAS à laquelle elle a également participé en tant que représentante de l'AFE. Il ne faut pas oublier qu'on est en période pré-électorale. Les promesses électorales de l'administration restent à être confirmées. Les dossiers transmis très tardivement, ils étaient très nombreux. Tout le monde ne les avait pas reçus.

Bruno Paing : Pour les élections, on a fait une université Français du monde Amérique à l'automne, puis coordination en mars. Il souhaiterait avoir le détail des listes ayant le soutien de Français du monde-adfe aux Amériques, afin, le cas échéant, d'avoir une réunion de coordination avec elles.



Jean-Yves Leconte : ce serait bien que les autres listes de gauche non labellisées Français du monde-adfe soient associées à cette coordination.

Martine Vautrin-Djedidi : il va y avoir une coordination Afrique le 13 mars. Elle ne sait pas très bien ce qu'il va s'y passer, ni comment cela va se passer. Elle souhaite également avoir la liste des personnes concernées (= listes labellisées Français du monde-adfe sur le continent africain).

Charles Romero : pour la coordination Afrique, comme pour toutes les autres coordinations, une invitation est envoyée à tous les adhérents de la zone concernée.

Chantal Picharles : signale que le CA de l'AEFE aura lieu le 16 mars. Elle demande ensuite, suite à la mise en retrait de Mehdi Benlahcen du CA parce qu'il est candidat aux sénatoriales, quelle est notre position par rapport aux autres membres du CA susceptibles d'être eux aussi candidats pour les sénatoriales ?

Claudine Lepage : explique que la situation de Mehdi a été particulière : la presse l'a présenté comme figurant en 2^{ème} position derrière Ségolène Royal pour les sénatoriales. Il n'a pas démenti. Nous avons donc jugé opportun de lui demander de se mettre en retrait. Il convient ensuite de faire une différence entre les candidats à la candidature et candidats déclarés. S'il apparaît judicieux et nécessaire que les candidats déclarés se mettent en retrait de CA, c'est moins évident pour les membres du CA qui ne sont que « candidats à la candidature », tant que leur candidature n'est pas effective et officielle.

Florian Bohême : il faudrait fixer des règles, une sorte de charte de bonne pratique pour ce genre de situation.

Laure Pallez : se demande s'il serait bien judicieux d'exiger des administrateurs qu'ils cessent de "travailler" pour l'association à un moment où elle en a besoin (absence de permanentes), au motif qu'ils sont candidats pour les sénatoriales ou les législatives.

Claudine Lepage : répète que la position vis à vis de Mehdi a été nécessaire à la suite d'articles parus dans une presse de mauvaise qualité. Quand un candidat est investi, il est normal qu'il se mette en retrait du processus décisionnel de l'association, pas de son travail. Éviter que l'association ne soit attaquée comme étant la succursale d'un parti politique.

Philippe Moreau rend compte de la réunion de la Commission nationale du STAFE, tenue la veille (5 mars), et à laquelle il a participé en tant que représentant de l'association, au côté de Yan Chantrel, représentant de l'AFE, avec en coulisses Gaëlle Barré, suppléante de Yan, qui les a aidés à préparer la réunion. De nombreux projets ont été rejetés, principalement parce que la cible n'était pas la population française locale, également parce que la subvention était destinée à couvrir des frais de fonctionnement, ce qui est exclu par le dispositif (un point cependant pour lequel l'administration s'est déclarée disposée à examiner des possibilités d'assouplissement). Au final, sur les 2 millions d'euros de budget alloué au dispositif, seuls 895 000 seront utilisés. L'administration a annoncé que le reliquat allait être versé à un « fonds » pour des subventions à des associations venant en aide aux Français de l'Étranger. Notion assez floue, cela irait au-delà des OLES, qui n'existent pas dans tous les pays. Un appel à demandes de subvention devrait être lancé d'ici la fin avril via les postes diplomatiques. En



fin de réunion, le rapport établi à la suite du questionnaire sur le dispositif STAFE que Français du monde-adfe avait lancé en début d'année, ainsi qu'une liste de recommandations issues de ce questionnaire, ont été remis à l'administration. Rappelle qu'il est indispensable que les sections et conseillers consulaires Français du monde-adfe signalent à leurs représentants au sein de la commission nationale les dossiers qu'ils souhaitent voir être soutenus, et leur fournissent les éléments de langage adéquats pour permettre d'argumenter efficacement en faveur de ces dossiers dans le cadre de la réunion.

Gaëlle Barré : il est clair et scandaleux que, pour le STAFE, les décisions des Conseils consulaires ne soient pas respectées par l'administration.

Florian Bohême : en liaison avec le fait que le reliquat du budget STAFE va être affecté aux associations venant en aide aux Français de l'étranger, signale que pour les projets gérés par l'UFE au Cambodge, l'UFE verse les aides moyennant adhésion à l'UFE. Il semble qu'il s'agisse-là d'un détournement de fonds publics. Il serait préférable que le reliquat soit ventilé entre les postes, et que son affectation soit décidée en conseil consulaire.

Michèle Bloch : la pratique de l'UFE au Cambodge décrite par Florian est très grave, en violation parfaite par rapport à la législation sur les associations reconnues d'utilité publique (= aide de l'association subordonnée à adhésion).

Hélène Conway-Mouret : c'est tout à fait illégal.

François Boucher : renchérit sur les propos de Florian concernant les associations qui aident les Français de l'étranger. Il est à craindre que certains s'en servent avec des visées électoralistes.

L'ordre du jour étant épuisé, Gérard Martin clôt la réunion en remerciant tous les administrateurs de leur participation.

* * *